

**Objet : Accès au logiciel Zefyr et libération du serveur**

Bonjour Raphaël,

Merci pour votre message. J'ai bien pris en compte votre demande de libérer le serveur et la base de données de Zefyr pour vos collaborateurs.

Toutefois, il semblerait que Steeve utilise Zefyr quotidiennement et ne peut poursuivre son travail sans cet accès.

Pour répondre à ce besoin immédiat, souhaiteriez-vous réactiver temporairement l'accès de Steeve uniquement, le temps de trouver une solution pérenne ?

N'hésitez pas à me faire part de vos préférences ou de tout besoin spécifique afin que nous trouvions la meilleure solution pour votre équipe.

Cordialement,

**Benjamin Binder**

Service Informatique